

Eduquer au jugement – Utiliser les dilemmes moraux

Préambule

« A l'heure où le monde scolaire insiste sur la formation aux compétences de base, il est regrettable de ne pas donner la place qu'elles méritent aux compétences morales et citoyennes : **juger et discerner, évaluer, choisir, décider, justifier, argumenter et discuter, répondre de et s'engager, coopérer et participer**, sur toutes les questions de la classe selon une pédagogie appropriée. »

Claudine LELEUX « [Apprentis citoyens](#) » Hiérarchiser des valeurs et des normes de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2014, p.7.

« Le bon élève est encore trop souvent celui qui sait. Et si c'était aussi **celui qui est capable de défendre ses idées et de résister à son environnement quand celui-ci tient un discours inacceptable ?** »

Christophe PROCHASSON <http://www.telerama.fr/idees/christophe-prochasson-l-enseignement-des-valeurs-republicaines-est-beaucoup-trop-abstrait,122223.php>

« L'intégration de la morale dans les enseignements et pratiques de l'Ecole ne justifie pas **une validation** par les formes classiques d'évaluation, génératrices d'angoisse [...] L'évaluation doit donc être liée **au référentiel pluridisciplinaire**. Dans l'avenir, il sera possible d'évaluer également la capacité à **réaliser** des projets individuels et collectifs, à **exercer** des responsabilités et à **respecter** ses engagements. »

Pierre TOURNEMIRE « [Introduction de la morale laïque à l'école](#) », [Les Cahiers d'Éducation & Devenir](#) - Numéro 20 – Décembre 2013 p. 23

Le jugement et l'esprit critique dans le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La scolarité obligatoire poursuit un double objectif de formation et de socialisation :

Elle ouvre à la connaissance, **forme le jugement et l'esprit critique**, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde.

Elle fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur **des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté**.

Elle se fonde sur **l'engagement des élèves dans les activités scolaires** et leur donne des moyens d'agir, d'échanger avec autrui, **de conquérir leur autonomie** et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

L'école permet à l'élève d'acquérir la capacité de juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la collectivité.

⇒ ⇒ Ce domaine fait appel à **la connaissance et la compréhension du principe de laïcité** ... à une réflexion sur **la question de la vérité**, dont la recherche dans les différents champs du savoir se fonde sur **une démarche rationnelle** ...

Ce domaine vise l'acquisition par chaque élève :

- de la capacité à exprimer sa sensibilité, à formuler ses opinions et à respecter celles d'autrui ;
- d'une conscience de la justice et du droit ;
- de la capacité à faire preuve de **réflexion** et de **discernement** en diverses situations ;
- d'un sens de l'engagement et de l'initiative.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actions.

Il **fonde et défend ses jugements** en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. **Il comprend et peut discuter des choix moraux que chacun rencontre dans sa vie** et de quelques grands problèmes éthiques liés aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques.

L'éducation au jugement dans le projet EMC

Pratiques

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. **Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire**, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Le jugement

La formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie.

C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix.

Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions.

Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

Au cycle 2

Connaissances, capacités et attitudes visées : exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.

S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.

Objets d'enseignement : les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise.

Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).

Initiation aux règles du débat. Initiation à l'argumentation. Les préjugés et les stéréotypes.

Exemples de pratiques en classe, à l'école : approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes) ou de situations de la vie de la classe. Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants.

Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires. Exercices de clarification des valeurs.

Au cycle 3

Connaissances, capacités et attitudes visées : prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.

Objets d'enseignement : les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Approche de l'argumentation. Initiation au débat démocratique. Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste.

Exemples de pratiques en classe, à l'école : exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés. Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre. Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits.

Le jugement moral, l'autonomie morale et les dilemmes moraux

Ressources utilisées : Claudine LELEUX « [Education à la citoyenneté](#) » Tome 3 - La coopération et la participation de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2008.

Hervé CAUDRON « [Autonomie et apprentissage](#) » les questions clés – tempes, 2001.

Le jugement moral

Par « jugement moral », on entend la délibération cognitive qui précède l'action que l'on s'apprête à accomplir, ou en d'autres mots la raison pour laquelle on va poser tel ou tel acte.

Le développement des jugements moraux portent sur l'évolution individuelle de la référence à des normes collectives ou à des principes personnels pour évaluer ce qui devrait déterminer les comportements en société et les rapports entre les personnes.

L'autonomie morale

Se référer, pour guider et juger son action, à des règles ayant une valeur en elles-mêmes, au lieu de se soumettre simplement à l'adulte ou au groupe.

Les dilemmes moraux

Le dilemme moral décrit une situation dans laquelle le « personnage principal » du récit se trouve face à deux issues contradictoires sans que l'une ne soit a priori meilleure que l'autre.

Le « dilemme moral », crée un conflit intérieur entre deux branches d'une alternative et sert de point de départ à une discussion entre pairs.

Exemple 1 :

Lorsque Christelle réalisa quelle n'était pas faite pour vivre avec un homme, mais bien avec une femme, une foule de questions, de tourments lui traversa la tête. Sa mère, bien qu'elle se dise tolérante, ne serait sûrement pas prête à accepter l'homosexualité de sa propre fille.

Que devrait faire Christelle ?

Vivre dans le secret pour préserver l'amour de sa mère ou lui dire la vérité, par souci d'authenticité et d'affirmation de son identité véritable ?

Exemple 2 :

Un groupe de copains se trouve pendant la récréation dans un couloir où est accroché un extincteur. L'un d'entre eux, le meilleur copain de Frédéric, propose de vider l'extincteur.

Que devrait faire Frédéric ?

Vider l'extincteur avec les autres ... ou non ?

Les avantages du dispositif du dilemme pour une éducation au jugement

- Le principal avantage pédagogique est de proposer aux élèves une situation de réflexion à partir d'histoires courtes dans laquelle un personnage est confronté à un choix moral ; la question du **devoir** est introduite (« Que devrait faire le personnage en question ? »)
 - L'exercice distingue **devoir** (ce qu'il convient raisonnablement de faire) et **pouvoir** (être capable de mettre en pratique), les *raisons* et les *motivations* : il n'est pas demandé à l'élève ce que le personnage en question **ferait** en telles circonstances mais ce qu'il **devrait faire**.
- « L'objectif pédagogique consiste à faire réfléchir les élèves à l'idéal moral, à développer leur jugement moral et non leur agir. »

A termes, on peut faire l'hypothèse « **qu'en amenant l'élève à davantage de maturité morale au niveau du jugement, l'enseignant se donnerait les moyens de favoriser chez l'élève un agir plus juste.** »

- L'échange des justifications du choix d'une issue au dilemme et leur discussion favorisent la croissance morale du jugement (d'où la possibilité de progresser à un stade moral plus avancé).

Claudine LELEUX « Apprentis citoyens » Hiérarchiser des valeurs et des normes de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2014, pp. 100 à 103.

Lawrence KOHLBERG ; les stades de développement du raisonnement moral

« Ce qui va déterminer le stade d'évolution du jugement moral n'est pas l'issue choisie pour sortir du dilemme mais le **contenu de l'argumentation morale pour justifier** le choix de l'une ou l'autre des issues du dilemme. »

Claudine LELEUX « Éducation à la citoyenneté » Tome 3 - La coopération et la participation de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2008, pp.144.

Il a ainsi déterminé 3 niveaux et 6 (ou 7) stades différents au cours du développement du jugement moral d'un individu.

I. NIVEAU PRÉCONVENTIONNEL

1. **Le centre de gravité de la justification du choix est l'évitement de la punition** (quelle que soit la règle)
2. **La justification prend appui sur l'intérêt égocentrique** (même si le choix bénéficie aussi à l'autre)

II. NIVEAU CONVENTIONNEL

3. **La justification se réfère aux jugements du milieu ou de l'entourage**
4. **Le centre de gravité de la justification est la conformité aux règles sociales** (ordre social, lois et règlements)

III. NIVEAU POSTCONVENTIONNEL

5. **Les principes du contrat social sont au centre de la justification** (les droits fondamentaux et les contrats légaux d'une société démocratique même s'ils entrent en conflit avec les règles d'un groupe) **ainsi que les droits à la Vie et à la Liberté**

6. La justification prend appui sur les principes universels de justice (égalité des droits et respect des humains) valables pour toute l'humanité.

« Pour KOHLBERG, **éduquer un enfant** ce n'est donc pas lui transmettre des contenus (des connaissances, des valeurs, etc.), **c'est le faire progresser vers un stade supérieur de développement.** [...] En effet il s'agit bien ici, tout en posant la même action, de **passer de motivations centrées sur soi** (stades 1 et 2) **à des motivations centrées sur le milieu** (stades 3 et 4) et **enfin à des motivations centrées sur des principes démocratiques ou moraux** (stades 5 et 6). »

Claudine LELEUX « Éducation à la citoyenneté » Tome 3 - La coopération et la participation de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2008.

Bibliographie, sitographie

« **Projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture** » 12 février 2015, www.education.gouv.fr/csp/

Programme d'enseignement moral et civique école élémentaire et collège NOR : MENE1511645A
MENESR - DGESCO MAF1 arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015

Claudine LELEUX « **Éducation à la citoyenneté** » Tome 3 - La coopération et la participation de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2008.

Claudine LELEUX, Chloé ROCOURT, Jan LANTIER « **Développer l'autonomie affective** » de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2014.

Claudine LELEUX, Jan LANTIER « **Discussions à visée philosophique à partir de contes** » pour les 5 à 14 ans, collection « Apprentis philosophes, De Boeck Education, 2010.

Claudine LELEUX « **Apprentis citoyens** » Hiérarchiser des valeurs et des normes de 5 à 14 ans, De Boeck Education, 2014

François GALICHET « **La discussion à visée philosophique : un genre scolaire impossible ?** » - Spirale 35 (2005).

Hervé CAUDRON « **Autonomie et apprentissage** » Les questions clés – temps, 2001.

« **Les dilemmes moraux, une méthode du développement éthique** » Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015. <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

« **Dilemme moral portant sur l'amitié, l'argent et le respect des biens d'autrui** » Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015. <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

« **Du dilemme moral à la création d'un petit livre de philo** » Cycles 2 et 3 Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015. <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

« **La discussion à visée philosophique (DVP)** » ou oral réflexif Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015. <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

« **La méthode de la clarification des valeurs** » Une méthode pour choisir, apprécier, agir Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015. <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

« **Sensibiliser l'élève à la valeur d'autonomie** » Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015. <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

« **Apprendre à évaluer la liberté, accepter le pluralisme des valeurs** » Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Septembre 2015.
<http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

Pour les classes de l'école maternelle :

http://www.occe.coop/~ad82/IMG/pdf/ateliers_philo_en_maternelle-2.pdf

http://www.occe.coop/~ad46/IMG/pdf/ateliers_philo_Varaire_2013-2014.pdf

<https://twitter.com/hashtag/debatsphilos2015?src=hash&lang=>